

# ART MOBILIER DU PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR DANS LES COLLECTIONS DES REISS-ENGELHORN-MUSEEN DE MANNHEIM (ALLEMAGNE): UN APERÇU

Gaëlle ROSENDAHL & Wilfried ROSENDAHL\*

## Introduction

Les Reiss-Engelhorn Museen de Mannheim ont leur origine dans le cabinet d'histoire naturelle fondé par le comte Carl Theodor en 1757 (Bischof 1989). Il contenait à l'origine, outre de nombreux objets concernant l'histoire naturelle, une collection ethnologique en provenance de Chine, d'Inde et du Japon. Son histoire mouvementée connut son apogée en 1917 alors que, déjà placé sous la responsabilité de la Ville de Mannheim, il fut enrichi considérablement: le Conseil décida d'acquérir la totalité des collections du peintre munichois Chevalier Gabriel Cornelius von Max pour la somme modérée de 265.000 Marks (valeur correspondant à plus de 1.750.000 €), dont plus du tiers fut payé par le mécène Röchling (von Gagern 1967). Ces collections contenaient entre 50.000 et 60.000 objets couvrant les thèmes ethnologie, préhistoire, archéologie, paléontologie, anthropologie physique et zoologie. Grâce à l'acquisition de collections de savants, de collectionneurs et d'experts tels Rutot, Marty, Lartet et Christy, Hauser, Messikommer, etc., Gabriel von Max avait rassemblé une collection préhistorique contenant des pièces provenant de presque tous les sites importants connus à l'époque. Le musée de Mannheim acquit par la suite d'autres collections encore, dont trois séries d'objets paléolithiques français achetées à Hauser entre 1917 et 1919, de nouveau grâce à l'aide financière de Röchling. La totalité des effectifs est encore loin d'être complètement répertoriée. Un certain nombre d'objets ornés provenant de ces différentes collections fait l'objet de cette présentation concise.

## Présentation des pièces

### *Bâton percé* (fig. 1:1a et 1b)

Numéro d'inventaire: 998:0833, provenance inconnue.

(\*) Reiss-Engelhorn-Museen, Abteilung Archäologische Denkmalpflege und Sammlungen, C5 Zeughaus, D-68159 Mannheim. gaelle.rosendahl@mannheim.de, wilfried.rosendahl@mannheim.de

Les représentations furent apportées sur un bâton percé en bois animal aujourd'hui fragmenté, rongé, et dont les deux extrémités manquent.

Face 1 (fig. 1:1a): la partie gauche de cette surface est recouverte de traits obliques légèrement courbes non organisés ainsi que d'une série de 11 traits droits verticaux. Y succédant sans espace intermédiaire, se trouve une représentation de biche immobile d'une longueur de 95 mm, la tête orientée vers la droite, dont les contours sont gravés si profondément qu'elle se dégage en relief. Ses formes sont relativement géométriques et raides, la queue triangulaire, les pattes, rabattues sur la face inférieure, sont formées de deux traits profonds et restent «ouvertes». Une première ligne de ventre, très courbe, se trouvait sur la face inférieure. Ce n'est que par la suite que la ligne profonde et droite reconnaissable sur la face supérieure fut réalisée. Un souci de précision pourrait se dessiner dans le rendu de nombreux détails schématisés tels l'œil, la bouche, l'épaule et de nombreux traits variés suggérant peut-être le pelage de l'animal. À mi-flanc, une série de chevrons placés côte à côte surplombe deux séries de courts traits verticaux plus ou moins serrés et surchargés en partie par des traits obliques irréguliers. Le cou de l'animal est décoré de traits verticaux parallèles, le visage est également strié. La nuque présente une ligne de ponctuations de petite taille, l'oreille est rayée de traits horizontaux.

Il existe des pièces portant une représentation semblable à Laugerie Basse (Girod & Massenat 1900, pl. XXI, 1) et à La Madeleine (Lartet & Christy 1875, B pl. II, 2).

Une série de cinq traits droits verticaux se trouve devant la représentation animale.

Face 2 (fig. 1:1b): la partie gauche de cette face est également recouverte de traits obliques légèrement courbes non organisés. Cet «ornementation» fait en fait le tour du fût, vaguement organisée par surfaces. À droite de cette plage, un grand salmonidé a été représenté. Le contour est incisé profondément, mais pas autant que celui de la biche. Quatre



Figure 1.

nageoires sont représentées. La ligne du milieu du corps est délimitée du côté de la queue par un chevron; des chevrons encastrés recouvrent la partie supérieure du corps; le ventre est décoré de fines lignes droites parallèles serrées. La branchie est présente ainsi que la bouche; le nez est malheureusement détruit par une trace de dent.

Publication: Beinhauer & Wegner 1982.

**Pointe de sagaie** (fig. 1:2a et 2b)

Numéro d'inventaire: 999:1374, Laugerie Basse.

Cette pointe de sagaie décorée en bois animal porte sur la face supérieure la représentation d'un poisson de grande taille. Le contour du corps ne fut pas réalisé en un tenant, il est interrompu pour laisser place à la représentation de nageoires en plusieurs endroits. D'après l'emplacement et la forme des nageoires, il s'agit d'un salmonidé. L'œil, la bouche et la branchie sont représentés. La pointe du museau est malheureusement détruite.

L'un des petits côtés est décoré de trois petits poissons schématiques formés de deux lignes courbes accolées formant le corps et de courts traits représentant la queue. Ni yeux ni

branchies ne sont présents. Les deux poissons de gauche ont la tête tournée vers la droite, le troisième leur fait face et recouvre partiellement la tête de celui du milieu.

Publication: Beinhauer & Wegner 1982.

**Bâton percé** (fig. 1:3a et 3b)

Numéro d'inventaire: 999:1369, provenance inconnue.

Il s'agit d'un fragment de bâton percé en bois animal décoré sur les deux faces d'une tête d'herbivore pouvant appartenir à une chèvre sauvage. La perforation est en grande partie perdue, mais le segment conservé porte un poli intensif. La matière spongieuse a disparu du centre du bois sur toute la longueur de la pièce.

Face 1 (fig. 1:2a): l'animal a la tête tendue vers l'avant, la bouche ouverte, la langue sortante. Le naseau et l'œil sont représentés sommairement. Sur la joue, quatre traits sub-parallèles sont incisés profondément. Les cornes sont représentées côte à côte en perspective tordue, la seconde corne se trouvant sur le bord supérieur de l'objet. Les oreilles sont absentes.

Face 2 (fig. 1:2b): la représentation sur cette face est

soit très abîmée, soit incomplète. On peut discerner deux cornes et deux oreilles alignées, ainsi qu'une ligne de chanfrein appartenant aussi à un herbivore. Une représentation semblable provient de Laugerie Basse (Girod & Massenat 1900, pl. XXXII).

Publication: Beinhauer & Wegner 1982.

### ***Os perforé*** (fig. 2:4a et 4b)

Numéro d'inventaire: 999:1387, provenance inconnue.

Il s'agit d'un os percé décoré sur les deux faces.

Face 1 (fig. 2:4a): un homme est représenté. Il se tient debout, le membre érigé, un bras brandissant un objet pouvant correspondre à un arc ou un propulseur. La partie distale de cet objet est malheureusement détruite par la perforation. La représentation est très schématique et difficile à lire en détail. L'homme semble avoir une très longue chevelure tombant jusqu'aux mollets; les jambes sont représentées de deux traits chacune; les pieds sont absents. Une représentation semblable bien que frontale provient de Bruniquel (Leroi-Gourhan 1965:342). Derrière l'homme, une profonde rainure a été incisée, qui pourrait avoir eu pour but de détacher une lamelle d'os. La cassure intervenue avant l'achèvement du travail a rendu ceci impossible.

Face 2 (fig. 2:4b): plusieurs poissons sont représentés, s'adaptant quelque peu à la forme du support. La longue branche de l'objet est décorée d'une «anguille» dont la bouche, l'œil et les nageoires dorsale et caudale sont représentés. Cette représentation a de nombreuses parallèles, notamment à La Madeleine (Lartet & Christy 1875, B. pl. II, 8b). Devant l'«anguille» se trouve un grand poisson, dont la ligne dorsale s'adapte à la forme du bord de l'os. Sa nageoire dorsale est représentée et son corps est recouvert de lignes verticales parallèles. Une partie de son ventre est détruite par la perforation, la tête a été emportée par une cassure récente. Trois poissons de petite taille «nagent» sous ce poisson. Dans la mesure où ils ne sont pas détruits par la perforation, ils montrent les mêmes caractéristiques que celui-ci à l'exception de la nageoire dorsale. L'œil est représenté, ce qui permet de supposer que celui du grand poisson l'était aussi. L'eau est suggérée par de courts traits parallèles.

Non publié.

### ***Masque*** (fig. 2:5)

Numéro d'inventaire: 999:1658, Laugerie Haute.

Sur la surface articulaire supérieure d'une deuxième phalange de cheval, l'artiste a, dans une économie de geste remarquable, incisé un masque interprété par Beinhauer & Wegner comme appartenant à un phoque mais pouvant aussi être attribué à un hibou ou une chouette. Il est composé des sourcils, des yeux et des paupières, le tout étant encadré d'un trait

retracant la forme de la surface articulaire.

Publications: Beinhauer & Wegner 1982; Hauser 1917.

### ***Anthropomorphe*** (fig. 2:6a et 6b)

Numéro d'inventaire: 999:1383, provenance inconnue.

Il s'agit d'un métacarpien rudimentaire externe de renne brisée dans sa partie distale. La forme originale de la pièce fut modifiée sur un seul long côté, dégageant une forme évoquant une courbure de bas de dos. Une série de traits parallèles (29) est organisée sur toute la longueur de l'arête extérieure, deux autres séries sont disposées respectivement sur les deux surfaces planes (9 et 8). Chaque trait est profond, composé de plusieurs incisions. Dans deux cas, l'outil a dérapé. Des traces de polissage sont visibles sur tous les côtés de la pièce en-dehors de l'articulation.

Non publié.

### ***Herbivore juvénile*** (fig. 2:7a-e)

Numéro d'inventaire: 998:0835, Laugerie Basse.

Il s'agit d'une baguette en bois animal portant une représentation en trois dimensions d'une tête d'herbivore dont le museau est détruit. Cette tête est, vue de face (7d), asymétrique et incohérente, tandis que chaque face considérée de profil est de construction et de proportions harmonieuses. La tige en elle-même est soigneusement régularisée par raclage et porte une décoration géométrique consistant en deux traits verticaux parallèles encadrant une série de traits obliques dans sa moitié inférieure. La partie basale de la pièce est plus aplatie qu'appointée et déviée par rapport à l'axe général.

Face 1 (7e): le visage de l'animal est représenté avec grand soin. L'oreille est travaillée en relief prononcé. Son bord est décoré de stries parallèles représentant les poils. Le chanfrein porte également une représentation de pelage faite de traits à peine visibles, tout comme le menton. L'œil est formé de deux cercles concentriques, et la fosse nasale est modelée.

Face 2 (7c): cette face de la représentation est nettement moins détaillée que la première et, dû à la position de l'oreille, moins haute. L'oreille est couchée vers l'arrière, non détaillée, l'œil est représenté d'un seul cercle. La démarcation entre la tête et le cou est marquée par une encoche profonde et large, la joue porte des stries irrégulières pouvant correspondre à une représentation de pelage.

Le profil des animaux est très proche de celui des représentations de chamois de Gourdan (Piette 1907).

Publications: Beinhauer & Wegner 1982; Cartailhac 1885; Cartailhac & Breuil 1906; Reinach 1913.



Figure 2.

### **Cerfs** (fig. 3:8a et 8b)

Numéro d'inventaire: 998:0838, Laugerie Basse.

Les représentations sont réalisées sur un fragment de côte d'un grand herbivore (équidé ou bovidé) partiellement lissé en traits plus larges que profonds.

Face 1 (fig. 3:8a): le cerf est représenté la tête levée et en profil absolu, mis à part la ramure qui est tournée de 90° et dressée vers le haut de manière à s'adapter à l'espace disponible qu'elle occupe complètement. Un procédé semblable peut être observé sur un bâton en bois de renne de Laugerie Haute (Saint-Périer 1965). L'œil, la bouche et l'oreille sont rendus en détail, le larmier est représenté, les poils suggérés par des traits verticaux. Le museau est détruit.

Face 2 (fig. 3:8b): la tête de l'animal, vue de profil, est baissée tandis la ramure de très grande taille est repliée de manière à occuper toute la surface restante. Il est à remarquer que les traits principaux sont faits avec un outil large au tranchant en forme de U. Les traits de détail ont un profil en forme de V, relativement profond pour les détails anatomiques et très superficiel pour la représentation des poils.

Publications: Beinhauer & Wegner 1982; Cartailhac 1885; Cartailhac & Breuil 1906; Reinach 1913.

### **Antilope saïga?** (fig. 3:9)

Numéro d'inventaire: 999:1659, Laugerie Haute.

Cette représentation inhabituelle est faite sur une baguette découpée dans un os long et brisée aux deux extrémités. Une tête d'animal vue de face fut incisée profondément à l'aide d'un outil relativement large. D'après Beinhauer & Wegner (1982) qui publièrent la pièce succinctement, il s'agit d'une représentation d'antilope saïga en raison de la forme des cornes, de l'élargissement du museau et de la finesse du visage. Le pelage est représenté par des lignes interrompues parallèles sur le chanfrein. La signification de la représentation occupant la moitié supérieure de la pièce est inconnue.

Publication: Beinhauer & Wegner 1982.

### **Renne** (fig. 3:10a et 10b)

Numéro d'inventaire: 999:1657, Laugerie Haute.

La gravure est réalisée sur un os long d'oiseau brisé aux deux extrémités. D'après Beinhauer & Wegner (1982), il s'agit d'un renne vu d'une perspective très inhabituelle: comme si l'artiste était positionné en arrière et en surplomb de l'animal. La représentation comporterait alors (de haut en bas) les bois, les oreilles, nettement moins profondément gravées, le dos légèrement tordu vu du dessus et enfin la queue. Aucun parallèle ne put être trouvé dans la littérature.

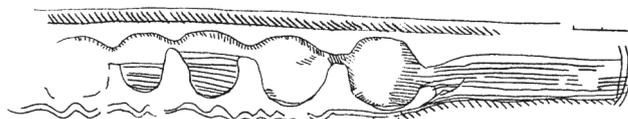
Publication: Beinhauer & Wegner 1982.

### **Grotte ?** (fig. 3:11a-c)

Numéro d'inventaire: 998:0831, La Rochette.

Cette pièce est faite du fût d'un bois animal fendu en deux dans le sens de la longueur. L'une des extrémités est coupée; l'autre est brisée irrégulièrement; toutes les deux portent des traces de morsure. Le décor est organisé en trois parties inégales. La première consiste en quatre traits parallèles faisant le tour du fût à la base de celui-ci. La seconde est une bande d'une largeur de 5 à 6mm longeant l'une des coupures ayant servi à ouvrir l'os. La plage sur laquelle cette bande se trouve fut profondément incisée, régularisée par raclage puis décorée d'une longue série de traits obliques profonds relativement régulière, dont 97 sont encore conservés. La troisième partie du décor occupe la plus grande part de la surface de la pièce et pourrait être considérée comme figurative. À partir d'un faisceau de lignes parallèles s'individualisent deux zones distinctes. L'une est formée de deux traits sinueux longeant le bord de l'objet. L'autre consiste en deux traits délimitant une série d'au moins cinq élargissements et rétrécissements successifs partiellement remplis par des hachures diverses. Beinhauer (1986) interprète ce dernier motif comme représentation de grotte et le compare à la grotte modèle esquissée par Leroi-Gouhan (1965).

Publication: Beinhauer 1986.



Relevé simplifié de la gravure sur l'objet figure 3:11.

### **Pointe de sagaie** (fig. 4:12)

Numéro d'inventaire: 998:0837, Raymonden.

Il s'agit d'une pointe de sagaie en bois animal brisée dans sa partie distale. La base est à double biseau et porte des stries obliques pour faciliter l'emmanchement. Les surfaces dans la prolongation des biseaux ne sont pas ornées, l'une laisse apparaître la matière spongieuse. Le profil de la pointe de sagaie est en D. Les deux surfaces décorées pointent chacune une représentation soignée d'un cheval, la tête orientée dans les deux cas vers l'extrémité distale de la pièce. De nombreuses pièces portant des représentations semblables furent découvertes entre autres à Rochereil (Jude 1960), Laugerie Basse (Girod & Massenat 1900, pl. XXXIV, LXXXIX et XC), La Madeleine (Lartet & Christy 1875, B pl. X), etc.

Le cheval représenté est gravé en traits profonds, mais



Figure 3.



Figure 4.

soigneux. Le dessus de la queue est constitué par le prolongement du dos. La crinière, partiellement abîmée, était représentée par une surface de forme biconvexe délimitée par deux traits courbes et striée obliquement. Le contour de l'oreille est détruit mais l'intérieur est représenté par une petite cupule. L'œil est tracé d'un trait droit, le naseau est un point minuscule. Le chanfrein est représenté par un trait courbe énergique dépassant le museau soigneusement arrondi. Le menton et la joue sont représentés. La gorge est un trait droit profond; les membres antérieurs ne sont pas représentés, mis à part l'épaulé: le cheval semble sauter. Le ventre et la cuisse arrière sont représentés par des traits profonds.

Publications: Beinhauer & Wegner 1982; Reinach 1913.

**Étude de mouvement, aurochs et cheval statique** (fig. 4:13a et 13b)

Numéro d'inventaire: 998:0772, Laugerie Basse.

Le fragment d'omoplate droite de renne porte trois représentations fragmentaires dont deux sur la face dorsale et une sur la face ventrale. Cette pièce fut découverte entre 1870 et 1884 par Marty et publiée sommairement en 1885 (Cartailhac 1885), puis mentionnée comme perdue en 1906 (Cartailhac & Breuil 1906). En réalité, elle fut vendue avec le reste de la collection Marty au peintre et collectionneur munois Gabriel von Max en 1903. Après sa redécouverte dans les collections du musée, elle fut étudiée en détail dans le cadre d'un travail de fin d'études à l'Université de Cologne (Riemer 2000).

La face dorsale porte une représentation de cheval tourné vers la gauche, couvrant une grande partie de la surface et caractérisé par un grand nombre de jambes. Un petit aurochs incomplet se trouve sous la gorge du cheval. L'étude détaillée des traits, aussi bien macroscopique qu'au microscope à balayage, a permis à Riemer de retracer la succession des gestes et l'intention de l'artiste (Riemer 2000). Le texte suivant est un résumé succinct de ses résultats. L'aurochs incomplet fut gravé avant le cheval, ce qui, au vu de sa position marginale, est relativement inattendu. Le cheval, dont la tête baissée est malheureusement très fragmentaire, constitue la représentation principale de cette face et donne une impression de dynamisme, renforcée par la position du renflement de la marge latérale de l'omoplate (*Margo lateralis*). Cartailhac ayant suggéré qu'il pourrait s'agir d'une étude de mouvement réalisé sur une esquisse préliminaire, Riemer a testé cette hypothèse. Les six jambes antérieures et six jambes postérieures se laissent regrouper par paires et relier avec les trois lignes de ventre, les deux lignes de dos et les deux croupes représentées pour rendre différentes poses attribuables au petit galop. Lors des phases où un des membres ne touche pas le sol, le sabot de ce dit membre ne fut pas représenté. Différents types de traits purent être identifiés, qui sont à mettre en relation avec les différentes parties anatomiques des animaux représentés. De plus, de très fines lignes apparem-

ment sans signification graphique purent être identifiées comme lignes-guide facilitant le respect des proportions, confirmant la supposition de Cartailhac. La robe du cheval est suggérée par des traits obliques à peine visibles.

Il est intéressant de noter que, si l'on tient la pièce par la marge latérale, il suffit de faire pivoter la main pour voir alternativement les représentations des deux faces, qui sont automatiquement dans le bon sens.

La face ventrale représente en quelque sorte l'opposé sémantique de la face dorsale. La représentation équestre ne possède qu'une jambe antérieure et une jambe postérieure, tendues et immobiles, que se partagent deux chevaux suggérés par deux lignes de dos et deux croupes. Elle donne une impression de statisme renforcée par la position basale de la marge latérale de l'omoplate. La tête est en grande partie détruite.

L'étude des caractéristiques des traits a permis de déterminer qu'une seule personne est l'auteur de ces trois représentations et que l'artiste était droitier / droitière.

Des comparaisons stylistiques amènent Riemer (2000) à placer cette pièce dans le Magdalénien VI.

Publications: Cartailhac 1885; Cartailhac & Breuil 1906; Riemer 2000.

**Bovidé** (fig. 4:14)

Numéro d'inventaire: 999:1381, Laugerie Haute.

Il s'agit d'une plaque osseuse découpée, brisée aux deux extrémités, ayant peut-être fait office de lissoir. Une surface est ornée d'incisions, l'autre laisse apparaître la matière spongieuse. À gauche se trouve une série de six incisions sub-parallèles larges et profondes, d'une longueur conservée variant entre 15 et 23 mm. À côté se trouvent des groupes de traits organisés en séries. La série supérieure compte cinq groupes de quatre traits croisés organisés tous de manière semblable. La seconde série, située sous la première, compte sept ou huit groupes de traits selon la façon dont on interprète le motif de base. La troisième série, située sous les deux premières, pourrait être cruciale pour la compréhension du motif, les groupes étant, par rapport aux deux autres séries, «inachevés»: il s'agit de sept groupes de deux traits répétant le motif de base en parenthèse pointue. La représentation de bovidé (selon Beinhauer & Wegner 1982, il s'agirait d'un bison) se trouve à droite de ce groupe de signes. Cette représentation a un parallèle sur une pièce provenant d'Isturitz (Saint Périer 1936:99, 13). Seul l'arrière-train jusqu'à mi-corps environ est conservé. La queue est représentée d'un trait profond, réalisé en plusieurs incisions, et se termine en pinceau. La ligne de dos correspond à la limite découpée de la plaquette; le bas des pattes n'est pas représenté. Le pelage, soigneusement rendu, est constitué de nombreuses lignes de courts traits parallèles. Quatre signes se démarquent des

séries de traits. Deux se trouvent directement sous la colonne vertébrale devant le bassin, deux autres sur le ventre, au niveau des entrailles. Il s'agit de signes en parenthèse contenant parfois un point ou une courte ligne et évoquant une blessure. Au moins un de ces signes fut apporté avant la représentation du pelage, un autre après. Les deux autres se trouvent sur une plage laissée vierge de pelage. Une autre zone vierge se situe sur la fesse de l'animal. Les pattes postérieures sont représentées en perspective en ce sens que la partie supérieure de la patte située à l'arrière-plan n'est pas couverte de traits de pelage de façon à évoquer une ombre. La touffe de poils du bas-ventre de l'animal est soigneusement représentée.

Publication: Beinhauer & Wegner 1982.

## Conclusion

Les pièces d'art mobilier paléolithique conservées aux Reiss-Engelhorn-Museen de Mannheim sont pour la plupart non publiées ou considérées comme perdues depuis plus d'un siècle. Le but de cette note est d'informer la communauté scientifique de l'existence de cette collection en présentant succinctement une partie des objets. La documentation les concernant est dans de nombreux cas inexistante, bien que la mise à jour de l'inventorisation des collections et l'étude des documents les accompagnant puissent apporter des informations encore insoupçonnées. Malgré ces lacunes, les pièces conservées à Mannheim n'en sont pas moins de grande qualité. Elles s'inscrivent dans le contexte de l'art mobilier paléolithique et devront faire l'objet d'une étude détaillée.

## Remerciements

Les auteurs remercient Jean Christen, photographe aux Reiss-Engelhorn-Museen de Mannheim, pour son engagement et le soin avec lequel il a travaillé. Toutes les photographies proviennent de son atelier (© J. Christen, Reiss-Engelhorn-Museen Mannheim).

## Références

BEINHAUER K.W., (1986) - Eine außergewöhnliche Knochen-Gravur des Jungpaläolithikums aus La Rochette (Dép. Dordogne) in den Archäologischen Sammlungen des Städtischen Reiss-Museums Mannheim. *Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien* 116:141-153.

BEINHAUER K.W. & WEGNER D., (1982) - Jungpaläolithische „Kleinkunst“ aus der Dordogne in den Archäologischen Sammlungen des Städtischen Reiß-Museums Mannheim. In: *Lascaux Höhle der Eiszeit*. Catalogue d'exposition Roemer und Pelizaenus-Museum Hildesheim 2.7-10.10 1982; Philipp von Zabern; Mainz.

BISCHOF E., (1989) - Die völkerkundlichen Sammlungen der Stadt Mannheim – Ein historisches Rückblick. - *Mannheimer* 1:28-34.

CARTAILHAC E., (1885) - *Œuvres inédites des artistes chasseurs de rennes. Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, Paris.

CARTAILHAC E. & BREUIL H., (1906) - *La caverne d'Altamira à Santillane près Santander*. Monaco.

GIROD P. & MASSENET E., (1900) - *Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze – Laugerie Basse – Industrie – sculptures – gravures*. Paris: Librairie J.-B. Baillière et fils.

JUDE P.E., (1960) - *La Grotte de Rochereil – Station magdalénienne et azilienne*. Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, Mémoire 30, Paris.

LARTET E. & CHRISTY H., (1875) - *Reliquiae Aquitanicae*. London: Williams & Norgate.

LEROI-GOURHAN A., (1965) - *Préhistoire de l'art occidental*. Paris: Mazenod.

PIETTE E., (1907) - *L'art pendant l'âge du renne*. Paris.

REINACH S., (1913) - *Répertoire de l'art quaternaire*. Paris: Leroux.

RIEMER P., (2000) - *Das kleine Pferd von Laugerie Basse (Dordogne). Odyssee und Analyse eines Kunstwerkes des Magdalénien*. Magisterarbeit (travail de fin d'études) non publié; Faculté de Philosophie et Lettres, Université de Cologne.

SAINT-PÉRIER R. de, (1936) - *La Grotte d'Isturitz. II: Le Magdalénien de la Grande Salle*. Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, Mémoire 17, Paris.

SAINT-PÉRIER R. de, (1965) - Inventaire de l'art mobilier paléolithique en Périgord. In: *Centenaire de la Préhistoire en Périgord (1864-1964)*. Numéro spécial du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, p. 139-159.

VON GAGERN A., (1967) - Vor fünfzig Jahren: Die Erwerbung der Sammlung Gabriel von Max. *Mannheimer* 2:20-28.